



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

REPORT VENTE POUR TAXES 2020

AVIS est donné par la soussignée qu'en raison des récents développements de la situation de pandémie de la COVID-19, la vente d'immeubles à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires prévue le 15 octobre 2020 à 10h est reportée à une date ultérieure. La date et l'heure de la vente seront ultérieurement déterminées par la MRC d'Antoine-Labelle et communiquées par voie d'avis public.

Donné à Mont-Laurier, ce 30 septembre 2020

Me Mylène Mayer
Directrice générale
Secrétaire-trésorière